

# L'ADRESSE, UN CRITÈRE NON-DISCRIMINANT !

**Nom de l'entreprise :** EBRC

**Secteur d'activité :** Information et communication

**Catégorie de l'entreprise :** PME

## Description de l'action

L'équipe HR d'EBRC se porte garant de : •conserver notre société inclusive, exempte de discrimination et •de favoriser l'équité. Lors des recrutements, la nationalité, le lieu de naissance ou encore l'adresse n'ont jamais été un critère d'exclusion !

## Contexte

EBRC emploie des salariés dont les compétences techniques sont rares, pointues et évoluent régulièrement. Ceci rend le vivier de candidat(e)s potentiels de petite taille si on le limite géographiquement, par exemple uniquement à la grande Région.

## Approche

EBRC considère « le monde » comme le seul vivier acceptable. Nos offres d'emploi sont ainsi diffusées via des canaux multiples pour couvrir un maximum de candidats en U.E. et hors U.E. Actuellement, EBRC dénombre pour 200 collaborateurs : •14 nationalités, •20 pays de naissance différents. Pour séduire ces talents dont l'adresse ne leur permet pas de rejoindre EBRC le matin et de rejoindre leur famille le soir « simplement en voiture ou en transports en commun », nous passons régulièrement par une société de « relocation » qui facilite les démarches administratives liées à un rapprochement vers le Grand-Duché de Luxembourg. La société ne gère pas uniquement les besoins de notre futur(e) salarié(e) mais également ceux des membres de sa famille (type d'habitation, emploi pour le/la conjoint(e), scolarité des enfants, etc.) pour rendre l'installation la plus rapide et douce possible. Si nous dédions ce service payant à nos salariés sous contrat à durée indéterminée, nous avons (lorsqu'une carte de travail/séjour était encore nécessaire) déjà fait des démarches d'obtention d'un visa de travail étudiant pour un stagiaire marocain. L'histoire est belle puisque nous l'avons engagé en CDD puis en CDI après son stage. De manière plus anecdotique, EBRC emploie également ~25 salariés belges, français et allemands dont l'adresse familiale est située à plus de 125 KM des bureaux d'EBRC. A nouveau, l'adresse est loin d'être un critère d'exclusion au sein d'EBRC.

## Impact

Des recrutements basés uniquement sur les compétences.

## « A faire »

Multiplier les canaux de recrutement S'entourer des bons partenaires pour accompagner les futurs salariés dans leurs démarches